

# Le genre des noms inanimés utilisés comme noms communs de personnes

**Daniel ELMIGER**

Université de Genève

This article deals with denominations used to refer to human persons (personal nouns). In addition to the designations traditionally used for humans, a number of other nouns (also referring to inanimate referents) can, contextually or usually, be used as personal nouns. These items (such as 'tête', "head") generally have a grammatical gender that is maintained in the metonymic use, whether the word refers to a man or a woman. However, this gender is not always stable: In the past, a number of nouns designating a human by metonymy have become full personal nouns that can be used with both genders, like the majority of personal nouns. A similar evolution can be assumed for a number of other types of figurative use, for which attestations and a theoretical framework are provided to explain this movement.

## 1. Introduction<sup>1</sup>

### 1.1 *Présentation générale de la problématique*

Dans le présent article, nous nous intéressons aux dénominations utilisées pour faire référence aux personnes humaines (les noms communs de personne). À côté des désignations traditionnelles, un certain nombre d'autres noms (désignant des référents inanimés) peuvent, contextuellement ou habituellement, s'utiliser comme noms communs de personne. Ces noms (comme *la tête*) ont en général un genre de départ qui se maintient en usage métonymique, que le mot désigne un homme ou une femme. Cependant, ce genre est-il immuable? Dans notre contribution, nous allons montrer que par le passé, un certain nombre de noms désignant un être humain par métonymie (cf. Lecolle 2002) ont acquis une sorte d'indépendance comme noms communs de personne, ce qui se traduit par le fait qu'ils s'utilisent désormais avec les deux genres, comme la plupart des noms communs de personne. Une évolution analogue peut être postulée pour un certain nombre d'autres noms communs de chose et nous fournirons des attestations ainsi qu'un cadre théorique permettant d'expliquer ce mouvement.

La sous-section 1.2 décrit la problématique et spécifie l'approche méthodologique utilisée pour la partie empirique de cette étude. Dans la section 2, la notion de genre (grammatical et lexical) sera brièvement esquissée et les relations complexes entre noms (inanimés et animés) et leur genre grammatical seront résumées. Ensuite, à la section 3, nous montrerons des exemples de glissement de genre, qu'il soit déjà accompli ou actuellement en cours; cette

---

<sup>1</sup> Je remercie Alain Kamber pour sa relecture attentive d'une première version de ce texte.

partie se clôt sur un modèle explicatif du changement de genre pour les noms inanimés utilisés comme noms communs de personne.

## 1.2 *Méthodologie*

Dans ce travail, nous explorons un phénomène émergent du français contemporain, à savoir la variation du genre grammatical de noms utilisés métonymiquement pour désigner des êtres humains (que nous appelons noms communs de personne, désormais NCP). Il va de soi que certains instruments traditionnellement utilisés pour l'étude du français, notamment ceux qui se basent sur un emploi normatif de la langue, s'avèrent peu utiles pour notre objectif: ainsi, les dictionnaires usuels et les bases de données contenant des textes écrits en français standard, c'est-à-dire dans un langage plus ou moins codifié (comme *Frantext*), ne sauraient refléter des usages récents et souvent considérés comme fautifs.

Dans notre cas, nous avons opté pour une recherche de formes non standards sur Internet, tout en sachant que cette approche n'est pas sans soulever plusieurs problèmes (cf. p. ex. Deronne 2011). Parmi les nombreuses raisons de se méfier des résultats générés par des recherches sur la toile, nous n'en énumérons que quelques-unes: ainsi, il est souvent impossible de savoir si des formes non standards sont le résultat d'un choix délibéré ou doivent être considérées comme celui d'une maîtrise déficiente de la langue, de fautes de frappe ou d'une écriture peu soignée. En outre, il est souvent difficile de connaître la provenance (géographique, éditoriale, etc.) des textes utilisés, et il n'est pas rare qu'ils ne comportent pas d'indications sur la date de publication (ou de rédaction). Quant au nombre de résultats trouvés, les indications sont généralement peu précises (et d'ailleurs non vérifiables) et peuvent varier d'un moteur de recherche (voire d'une recherche) à l'autre.

Malgré ces difficultés, nous avons décidé de nous servir de la formidable quantité de données disponibles aujourd'hui en ligne, qui attestent non seulement des normes traditionnelles, mais sont aussi susceptibles de révéler des phénomènes émergents (une sorte de *français avancé contemporain*<sup>2</sup>) trop peu présents dans les ressources linguistiques et lexicographiques traditionnelles. Afin de réduire le nombre d'occurrences erronées, nous avons privilégié les résultats

- qui proviennent de sources qui permettent de présumer qu'il y a un certain contrôle sur la langue et la présentation des contenus (p. ex. des sites d'information);
- où la forme recherchée se trouve dans un endroit spécifique – et probablement particulièrement surveillé – du texte (p. ex. le titre d'un message ou le descriptif d'un blog);

---

<sup>2</sup> Cf. le "français avancé" que Henri Frei a décrit dans *La grammaire des fautes* (1929).

- qui sont attestés plusieurs fois
- et dont le voisinage morphosyntaxique (notamment les éléments satellites fléchis) est en accord avec l'hypothèse d'une forme alternative consciemment choisie.

Afin d'étayer certains résultats (notamment des cas moins récents), nous avons effectué quelques recherches supplémentaires dans le corpus *Feuille fédérale*, établi dans le cadre d'une recherche sur le langage administratif suisse, contenant quelque 240 millions de mots<sup>3</sup>.

## 2. Le genre des noms animés et inanimés

### 2.1 *Le genre grammatical et lexical*

Le genre grammatical est une propriété de certaines langues (notamment les langues indo-européennes) qui se traduit par le fait que certains mots (notamment les noms, mais en contexte aussi des pronoms comme *je* ou *tu*) sont en congruence formelle avec d'autres mots (typiquement les déterminants, pronoms et adjectifs en français). Dans la relation de congruence, on peut distinguer entre l'élément *donneur* (noyau) et les éléments *receveurs* (satellites). Dans l'exemple suivant, les noyaux sont imprimés en gras et les satellites sont soulignés. À remarquer que le pronom *je* n'a pas de genre fixe, mais peut avoir des éléments satellites tant masculins que féminins, selon le contexte (cf. dans l'exemple suivant les constituants n° 3).

- La<sub>1</sub> petite<sub>1</sub> **souris**<sub>1</sub> **que**<sub>2</sub> j<sub>3</sub>'ai vue<sub>2</sub> ce matin s'est enfuie<sub>1</sub> dans le<sub>4</sub> premier<sub>4</sub> **trou**<sub>4</sub> **qu**<sub>5</sub>'elle a trouvé<sub>5</sub>, ce **qui**<sub>6</sub> était drôle<sub>6</sub> et **m**<sub>3</sub>'a surpris<sub>·e</sub><sub>3</sub>.

Quant au genre lexical, il correspond à une propriété sémantique de noms désignant des êtres animés et sexués. En français, il correspond souvent au genre grammatical: ainsi, *fille* désigne une (jeune) personne féminine et contient ainsi le trait sémantique [+féminin] (p. ex. par opposition à *enfant*) et s'utilise avec le genre grammatical féminin. En revanche, l'équivalent allemand *Mädchen* s'emploie avec le genre grammatical neutre, qui ne correspond pas à son genre lexical féminin (à propos du neutre, cf. Elmiger 2015).

En français, ce type de décalage entre genre grammatical et genre lexical est relativement rare. Par le passé, on a souvent renvoyé à un certain nombre de cas comme *la recrue* ou *le laideron*<sup>4</sup>, mais on peut se demander si de nos jours, ces noms désignent encore spécifiquement des hommes ou des femmes: il

<sup>3</sup> Il s'agit des textes publiés par l'administration fédérale suisse (et rendus accessibles en ligne) dans la *Feuille fédérale* entre 1849 et 2014. Ce corpus a été élaboré dans le cadre du projet *Politique linguistique et usage de la langue dans la Suisse plurilingue: noms communs de personne dans le langage administratif*.

<sup>4</sup> À côté de désignations très connotées (en général péjorativement), il s'agit notamment de *sentinelle*, *estafette*, *recrue*, *vigie* et *ordonnance* (qui sont en partie le fruit d'un processus de métonymie, cf. section 2.2).

semble plus légitime de rapprocher ces cas de noms comme *la personne* ou *le bébé*, susceptibles de pouvoir désigner tout référent humain.

Les relations entre genre grammatical et genre lexical sont assez complexes en français. Dans de très nombreux cas, il existe des formes masculines et féminines (p. ex. *un créateur / une créatrice*), mais la question de savoir quelle information sémantique est inhérente à chacune de ces formes et quel(s) type(s) de référents elles peuvent désigner reste sujet à débat. Si communément on attribue un genre lexical ([+féminin]) aux formes grammaticalement féminines, les avis divergent par rapport aux formes masculines: désignent-elles (uniquement) des êtres humains mâles ou – de manière générique – aussi tout le monde?

## 2.2 *Le genre grammatical des noms communs de personne*

Nous entendons par *nom commun de personne* (NCP) toute désignation nominale se référant à une personne humaine, qu'il s'agisse de noms ayant un rapport avec un statut social ou professionnel (les noms de métiers, de profession, les titres, grades, etc.), mais aussi d'autres types d'appellation comme *le rêveur, la patiente, les présents*, parmi lesquelles on peut trouver des désignations mélioratives et péjoratives, p. ex. *le chouchou, la pouffe*.

Il n'est pas possible de délimiter clairement le champ des noms communs de personne (pour des typologies, cf. Khaznadar 1990, Larivière 2001, Elmiger 2018, pour ce qui est de leurs propriétés syntaxiques, cf. Ihsane & Sleeman 2017). En effet, il existe de nombreuses zones d'intersection avec des champs voisins qui sont formellement, sémantiquement ou pragmatiquement proches; dans le relevé suivant sont résumés un certain nombre d'entre elles:

- Il n'est pas toujours possible de distinguer les êtres humains d'êtres appartenant à des univers de croyance ou de fiction: *un cyclope, un demi-dieu, une fée, une martienne*;
- certains noms communs de personnes s'utilisent aussi comme noms propres (écrits, en graphie standard, avec une majuscule): *M/meunier, M/maître*;
- un certain nombre de noms communs de personne s'emploient aussi comme personnes juridiques: *le fournisseur, l'éditeur*;
- les noms collectifs (Lammert 2010, Lecolle 2019) désignent tantôt des groupes de personnes, tantôt une entité plus abstraite: *le personnel, le conseil d'administration*;
- de nombreux noms communs de personne s'utilisent aussi comme adjectifs ou participes: *riche, responsable, appelé, appelant*;
- un grand nombre de désignations d'animaux peuvent s'utiliser comme noms communs de personne (souvent de manière injurieuse): *la vache, le taureau*.

La question de l'attribution du genre grammatical est assez complexe et ne peut qu'être esquissée sommairement dans le cadre du présent article (pour plus de détails, cf. Elmiger 2008: 57 ss.). En simplifiant, on peut dire que les noms inanimés ont en général un genre grammatical arbitraire et unique, bien que ce dernier: ne soit parfois pas apparent (1), ait pu changer en diachronie (2), puisse être flottant (3), ou variable en cas de polysémie et d'homonymie (4):

- (1) *sans ambages, à confesse*
- (2) *affaire, armoire* (autrefois noms masculins, maintenant féminins); *caprice, doute* (autrefois noms féminins, maintenant masculins)
- (3) *alvéole, après-midi* (utilisés avec les deux genres); *amour* (masculin au singulier; féminin au pluriel), *orgue* (masculin au singulier; féminin au pluriel si le mot désigne un instrument unique)
- (4) *trompette* (nom féminin: instrument; nom masculin: joueur de trompette), *livre* (nom féminin: mesure de poids; nom masculin: volume imprimé), *voile* (nom féminin: partie d'un voilier; nom masculin: tissu qui cache quelque chose)

En synchronie, le genre grammatical des noms inanimés est en principe arbitraire (et doit être appris pour chaque nom individuellement), mais il existe des régularités

- de type formel, liées à la dérivation: les noms en *-ade, -aison* sont féminins et ceux en *-age, -ment* sont masculins;
- de type sémantique: les noms de fleurs sont généralement féminins et les noms d'arbres sont masculins en français;
- de type phonétique (le genre grammatical peut être prédit, dans une certaine mesure, d'après la forme phonétique et/ou orthographique du nom), sans que ces dernières soient utiles pour l'enseignement/apprentissage du français (p. ex., les mots en *-ie/[i]* sont majoritairement féminins, cf. Taft & Meunier 1998).

Quant aux noms animés, la correspondance entre genre grammatical et sexe (ou identité de genre) de la personne désignée est fréquente, mais pas tout à fait régulière (cf. Khaznadar 1990). La plupart des noms communs de personne existent sous une forme féminine et masculine (nous les appelons noms spécifiants), que ce soit deux formes hétéronymiques (5), deux formes formellement proches (6) ou identiques, se distinguant uniquement par les éléments satellites comme l'article (et d'autres éléments s'accordant avec le nom) (7):

- (5) formes hétéronymiques: *la soeur, le frère*
- (6) formes proches: *l'éducatrice, l'éducateur; l'agente, l'agent*
- (7) formes épiciènes: *le/la bibliothécaire*

D'autres noms communs de personne n'existent qu'avec un seul genre: nous les appelons NCP non spécifiants. Parmi eux, on trouve des noms qui s'utilisent, uniquement ou majoritairement, comme noms communs de personne (8) ainsi qu'un grand nombre de noms qui peuvent servir de noms communs de personne par métaphore ou métonymie (9):

(8) *la personne, l'individu, la victime*

(9) *la tête, l'autorité, le bras (droit), le bouc (émissaire)*

Par le passé, on a également rangé parmi ces NCP non spécifiant un certain nombre de métiers, professions, titres, etc. pour lesquels une seule forme (masculine) était d'usage (10):

(10) *le ministre, l'avocat, le maire*

Par rapport à ces derniers, on a pu constater que des formes féminines correspondantes ont vu le jour (*la ministre, l'avocate, la maire*) et que de ce fait, ces noms sont passés du statut de NCP non spécifiant à celui de NCP spécifiant.

Quant aux noms collectifs comme *la clientèle* ou *le personnel*, ils ont également un seul genre, qui n'est guère remis en question par la critique féministe du langage: bien au contraire, il s'agit de formes recommandées s'il s'agit de varier les procédés permettant d'éviter l'emploi générique de noms masculins (cf. p. ex. Office québécois de la langue française 2006, Conseil de l'Union européenne 2018 ou Haddad, R. (dir.) 2016) – mais au prix d'une certaine dépersonnalisation du style.

### 2.3 *Les noms inanimés utilisés comme noms communs de personne*

Un grand nombre de noms inanimés s'emploient, occasionnellement ou régulièrement, pour désigner une personne humaine. Ces noms – abstraits ou concrets – s'utilisent en général de manière figurée, souvent par métaphore, par métonymie (par une relation de contiguïté) ou par synecdoque (partie pour le tout):

- instrument pour l'agent: *une (solide/sacrée) fourchette, le (premier) violon*; autres exemples: *le numéro (un, deux, ...), l'autorité, la taupe, l'étoile*

Ces noms maintiennent en général leur premier sens (non figuré); d'autres usages figurés peuvent coexister avec l'utilisation comme NCP:

- *le bras* (partie du corps), *le bras droit* (personne), *le bras* (d'une machine)
- *la tête* (partie du corps), *la tête* (d'une entreprise) (personne), *la tête de lit / d'épi*<sup>5</sup>

Les noms en question proviennent de plusieurs domaines notionnels, par exemple

- le corps humain: *la tête, le cerveau, le squelette*
- les animaux: *la taupe, la vache, la buse, le coq*
- les propriétés et qualités abstraites: *la majesté, l'individu, la moitié*

<sup>5</sup> Cf. aussi *tête de moine* (un fromage, pour lequel les deux genres s'observent: *la tête de moine* (d'après *la tête*) et *le tête de moine* (comme: *le (fromage de) chèvre*).

Le genre grammatical des noms inanimés (ou non humains) utilisés comme NCP est en principe stable, ce qui les différencie de la plupart des NCP habituels, qui sont en général spécifiants, c'est-à-dire opposant une forme féminine à une forme masculine. Ce fait a été exploité par les adversaires de la féminisation lexicale arguant que l'accord entre le genre grammatical d'un nom et le sexe de la personne désignée n'est pas obligatoire. Dans ses exemples, Gagnon (1991) mêle, à des fins argumentatives (par exemplification grotesque), des noms inanimés utilisés comme attribut (*machine, planète*), des NCP issus d'un emploi figuratif (*atout, vedette*) et le NCP *auteur·e* issu du latin:

*\*Vénus est une astre et Mars est un planet.*

*\*Cette machine est une lourde objette et cet objet est un machin à coudre.*

*\*Paul est le nouveau recru et Paule est notre meilleure atoute.*

*\*Jean est un vedet de la radio et Jeanne est une auteure connue.*

Si la forme *auteure*, revendiquée par la critique féministe du langage, peut encore faire l'objet d'un certain débat, personne n'a sérieusement demandé la féminisation (ou la masculinisation) de noms comme *planète* ou *objet*. Mais qu'en est-il de noms comme *vedet*, formé par analogie au nom *vedette*, employé comme NCP par métonymie: ce type de formation est-il légitime ou non? La section suivante montre qu'on peut en effet constater, pour un certain nombre de noms (qui sont en général le résultat d'un emploi figuré), une fluctuation du genre "sauvage", qui ne semble pas directement liée aux efforts de féminisation du lexique.

### 3. Fluctuation du genre

#### 3.1 *Membre et chef: deux exemples diachroniques*

Le lexique des NCP français se constitue de nombreuses sources. Pour ce qui est de leur origine, de nombreuses formes sont héritées du latin (ou d'autres langues sources comme l'italien ou l'anglais). Du point de vue morphologique, de nombreux NCP sont créés par divers procédés morphologiques (conversion, dérivation, etc.) ou sont le résultat d'un élargissement sémantique. Il en va ainsi de NCP comme *membre* ou *chef*: si *membre* a gardé l'ancienne acception de "partie du corps", *chef* ne s'utilise plus avec l'acception de "tête" depuis le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, malgré la survivance étymologique de *couvre-chef* ("chapeau").

Aujourd'hui, ces deux noms ne sont pas encore indiqués comme noms épïcènes (donc utilisables avec les deux articles) dans tous les ouvrages de référence. Néanmoins, des acceptions de *une membre* se trouvent également dans le corpus *Feuille fédérale*, dont une qui date déjà du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle:

<sup>6</sup> Cf. Rey (1994: 431).

- (11) *La commission – à l'exception d'une membre – propose de fixer à 80,000 fr. la somme pour laquelle aura à contribuer chaque année le canton qui possédera l'Université. (corpus Feuille fédérale, rapport d'une commission du 1er juillet 1851).*

Quant à *chef*, le mot s'utilise comme nom épïcène, mais on peut aussi observer la forme féminine *cheffe* à côté de *la chef*, ce qui peut entraîner une hésitation quant au choix de la forme adéquate, comme le montre un exemple métalinguistique du *Monde*:

- (12) *Comment dit-on? "Je vais en parler à mon chef, elle décidera", ou bien "je vais en parler à ma chef?" Doit-on écrire "cheffe" ou "chèfe"? Ces questions ne concernent pas un point de vocabulaire ni simplement une façon de s'exprimer. (Le Monde, 10 octobre 1997)*

Dans le corpus *Feuille fédérale*, *la chef* est attesté depuis la fin des années 1980:

- (13) *En raison des particularités de la demande, cette audition est faite par la chef de service compétente, avec l'aide d'une juriste ayant pratiqué en Afrique noire. (Rapport du Conseil fédéral du 13 avril 1988)*

Quant à *cheffe*, les premières attestations datent du début des années 1990:

- (14) *[...] l' OFPER s' est fixé comme objectifs: [...] - de compléter l' objectif quantitatif de la représentation des communautés linguistiques par un objectif qualitatif , la négociation "d'accords de promotion linguistique" passés entre la direction de chaque office et le chef ou la cheffe de département (Corpus Feuille fédérale, 1992)*

Avant ces formes utilisées au féminin (donc avec des éléments satellites féminins), on peut trouver des attestations de *chef* suivi de *femme*, ce qui permet de préciser que *chef* désigne une femme tout en évitant d'utiliser *chef* avec un article féminin:

- (15) *Au sommet de la hiérarchie se trouve la femme chef du service complémentaire féminin (Corpus Feuille fédérale, 1948)*

Ainsi, la forme *femme chef* précède chronologiquement les deux formes clairement identifiables comme féminines: *la chef* et *la cheffe*. Il n'est pas aisé de savoir laquelle de ces formes est celle qui s'utilise le plus fréquemment aujourd'hui pour désigner une femme, mais l'existence même de *la chef(fe)* ne saurait en tout cas plus être ignorée. Quant à *la membre*, il semble que les résistances à considérer ce nom comme épïcène soient plus grandes, mais *membre* est marqué comme nom épïcène par le dictionnaire électronique *Antidote* du correcteur électronique de *Druide informatique*<sup>7</sup>.

### 3.2 *L'émergence de nouveaux noms communs de personne spécifiants*

Des exemples comme *membre* et *chef* permettent de retracer l'évolution vers l'utilisation épïcène d'un point de vue diachronique. Qu'en est-il d'autres noms communs inanimés utilisés comme NCP? Afin d'examiner et de vérifier cette question, nous avons établi une liste comportant une cinquantaine de noms inanimés communément employés comme NCP. En l'absence de

<sup>7</sup> *Antidote 8*, version 4.2 (2014).



documentation concernant ce genre de noms, la sélection a été faite sans critères déterminés, mais nous avons veillé à tenir compte de plusieurs (types de) noms. Ensuite, nous avons cherché, à l'aide d'un moteur de recherche habituel, cette cinquantaine de candidats (en recherchant des occurrences telles que "la bras" ou "une bras"), ce qui a révélé qu'un grand nombre d'entre eux s'utilise – au moins occasionnellement – avec un article qui ne correspond pas à celui qui est en usage pour le nom utilisé avec sa signification de départ.

Dans la suite, nous allons donner quelques commentaires à propos de trois exemples (*bras droit*, *bouc émissaire* et *individu*) avant d'illustrer le phénomène à l'aide de quatorze autres exemples.

### 3.2.1 *bras droit*

*Le bras* désigne une partie du corps ou, par extension, une partie d'un objet qui s'en détache (p. ex. *le bras d'un fauteuil*). Par métonymie<sup>8</sup> (ou peut-être par une combinaison de métaphore et de métonymie), *bras* peut désigner des personnes humaines, par exemple dans une expression comme *l'industrie manque de bras* ou, avec un adjectif épithète (surtout *droit*, mais aussi *gauche*), la personne qui assiste une autre dans ses activités: *être le bras droit de quelqu'un*. En tant que nom masculin, *le bras (droit)* peut s'utiliser pour des personnes des deux sexes, mais on peut également trouver des occurrences de *la bras droit*, où le syntagme *bras droit* semble être compris comme une unité immuable, mais pouvant s'utiliser avec l'un ou l'autre article (le caractère épïcène est même explicitement marqué dans le deuxième exemple, de type offre d'emploi, où l'alternance de l'article se reflète dans la spécification H/F:

(16) *Travail: Elle est la bras droit de Godric.*<sup>9</sup>

(17) *Soundsgood recrute le/la Bras droit CEO (H/F)*<sup>10</sup>

À part *la bras droit*, on peut trouver des occurrences de *la bras droite*, où l'adjectif fléchi (*droite*) semble indiquer que *bras* s'utilise entièrement comme nom féminin pour désigner un référent féminin:

(18) *Tu sais à gauche dans le genre bêtes et méchants ya aussi Anne Hidalgo (la bras droite de Delanoë) ancienne pantouflarde chez Vivendi Universal par exemple.*

### 3.2.2 *bouc émissaire*

Le *bouc*, le "mâle de la chèvre", est un nom d'animal spécifiant le sexe de l'animal. En emploi figuré, *bouc émissaire* désigne la personne sur laquelle on

<sup>8</sup> Dans cet article, nous utilisons *métonymie/métonymique* de manière simplifiée: ainsi, nous considérons la synecdoque (surtout: la partie pour le tout) comme un cas spécifique de la métonymie (divers types de contiguïté).

<sup>9</sup> <http://communaute-du-sud.forumgratuit.org/t9-les-vampires> (14 juin 2019).

<sup>10</sup> <https://www.facebook.com/lrmaworkPro/posts/297558743767123> (14 juin 2019).

veut faire retomber les torts (réels ou imaginaires). Dans le premier exemple, l'auteure d'un blog prend non seulement à son compte – et à propos d'elle-même – cette désignation, mais l'utilise aussi avec un article féminin:

(21) *Lolita paria, le blog d'une bouc émissaire* (titre d'un blog)

Dans le deuxième exemple, *bouque* comporte une marque flexionnelle féminine (laissant le mot homophone avec *bouc*), ce qui semble seulement possible en emploi figuré (puisque'il existe *chèvre* pour désigner l'animal femelle):

(22) *Des remous de violence, de haine, de dégoût parmi les unes et les autres, refaisant bien opportunément l'unité artificielle du mouvement contre une bouque émissaire, Antoinette [...], leader fortunée et analyste de la Librairie des Femmes.*<sup>11</sup> (texte de l'auteure Annie Mignard)

Cependant, à côté de cette mise au féminin du syntagme *bouc émissaire*, qui préserve en grande partie son unité formelle, on peut aussi trouver des occurrences de *chèvre émissaire*, où la forme hétéronyme féminine est utilisée:

(23) *La chèvre émissaire* (titre d'un article d'un site dédié à l'économie)<sup>12</sup>

### 3.2.3 *individu*

Le nom *individu* constitue un cas limite de notre approche, car si *individu* peut certes désigner une entité non animée, son emploi comme nom commun de personne n'est pas vraiment figuré. Néanmoins, ce nom présente plusieurs similarités avec les exemples précédents qui justifient une discussion de ce cas particulier.

*Individu* s'utilise pour désigner l'unité élémentaire d'une population humaine ou animale, souvent sans connotations particulières. Dans les deux exemples suivants, *individu* s'utilise avec l'article féminin. Dans le premier cas, issu d'une brochure éditée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, on peut observer une concordance du genre entre *une personne* et *une individu*, mais il n'est pas possible, bien sûr, de savoir si cela relève d'un choix délibéré ou plutôt d'une erreur de production.

(19) *D'une manière générale, toute personne qui a l'intention d'utiliser une marque ou d'autoriser des tiers à l'utiliser peut en demander l'enregistrement. Il peut s'agir d'une individu ou d'une société.*<sup>13</sup>

Dans le second exemple, issu d'un texte sur l'exposition d'une artiste féministe, la forme *individue*, au féminin, semble se référer à une personne quelconque (*l'individu·e*) tout en indiquant qu'il s'agit en l'occurrence d'une femme et de sa posture par rapport au patriarcat:

<sup>11</sup> ([http://www.anniemignard.com/va\\_voir\\_la-bas.html](http://www.anniemignard.com/va_voir_la-bas.html)) (14 juin 2019).

<sup>12</sup> (<http://lecercledeconomistes.fr/la-chevre-emissaire/>) (14 juin 2019).

<sup>13</sup> [http://www.wipo.int/edocs/pubdocs/fr/sme/900/wipo\\_pub\\_900.pdf](http://www.wipo.int/edocs/pubdocs/fr/sme/900/wipo_pub_900.pdf) (14 juin 2019).

- (20) *Non, il ne s'agit pas d'une exploration particulière et un peu canaille des fantasmes et tourments intérieurs d'une individuie confortablement installée sur le canapé du patriarcat, mais d'une infiltration clandestine, scalpel en main, dans une manifestation, disons, pour la vie et contre l'avortement.*<sup>14</sup>

### 3.2.4 Autres exemples

À côté de ces trois exemples commentés, de nombreuses autres occurrences de noms communs inanimés utilisés avec les deux articles peuvent s'observer. Dans la liste (non exhaustive) suivante, nous en illustrons un certain nombre; certains exemples s'écartent partiellement des consignes méthodologiques que nous nous sommes données (cf. chapitre 1.2) et en illustrent peut-être les limites (p. ex. les numéros 27-29):

un *animal* > un animal, une animale

- (24) *Journal de création de Petit Scarabée, une structure artistique dirigée par Juliette Baron, une animale de théâtre qui produit contes et spectacles* (titre d'un blog)

un *bas-bleu* > un bas-bleu, une bas-bleu

- (25) *Une bas-bleu est une femme savante, d'une grande pédanterie, un justaucorps un vêtement moulant originellement porté par les hommes [...]* (texte d'une dictée du journal *Le Monde*)<sup>15</sup>
- (26) *Phyllis est pourtant loin d'être une bas-bleue, elle aide activement son père et les villageois dans les travaux des champs, tout en restant libre sur le plan intellectuel.* (entrée sur un site dédié à la littérature, *Babelio*)<sup>16</sup>

une *bombe* > un bomb, une bombe<sup>17</sup>

- (27) *Mdr sky devrait choisir ses pubs just au dessus de ton article message pub: es-tu un bomb sexuel* (entrée d'un blog hébergé par *Skyrock.com*)<sup>18</sup>

une *cruche* > un cruche, une cruche

- (28) *Ce n'est pas parce qu'il est un cruche, non, il est très brillant sauf que l'art de bien faire les choses délicatement, genre tailler une pierre précieuse, ce n'est pas son genre.* (forum de discussion consacré à l'argent hébergé par le site canadien *Groupe TVA*)<sup>19</sup>

<sup>14</sup> <http://www.espacedam.ch/2791-elisabeth-llach-t-droit-montrer-ses-extremitees/> (14 juin 2019).

<sup>15</sup> <http://www.lemonde.fr/jeux/quiz/1690631.xml> (14 juin 2019).

<sup>16</sup> <http://www.babelio.com/livres/Gaskell-Ma-cousine-Phyllis/375532/critiques> (14 juin 2019).

<sup>17</sup> Nous avons maintenu cet exemple malgré le fait qu'il soit discutable à plus d'un égard: non seulement, (*un*) *bomb* est peu attesté, mais on ne peut pas exclure que *bomb* soit plutôt une variante graphique (erronée) de *bombe* ou un simple calque de l'anglais. Par ailleurs, on peut se demander si, à l'oral, les formes *bomb/bombe* se réaliseraient de la même manière ou de deux manières différentes.

<sup>18</sup> <http://la-ptiite-cttii.skyrock.com/2209207825-Saisir-Un-TiTre-NaN.html> (14 juin 2019).

<sup>19</sup> [http://forum.argent.canoe.ca/dcboard.php?az=printer\\_friendly&forum=121&topic\\_id=107733](http://forum.argent.canoe.ca/dcboard.php?az=printer_friendly&forum=121&topic_id=107733) (14 juin 2019).

une *étoile* > un, une étoile

(29) *j'ai dit: papa est devenu l'étoile qui brille le plus dans le ciel, il est un étoile comme papy Michel.* (forum de discussion consacré au deuil, publié sur le site *Doctissimo*)<sup>20</sup>

un *être* > un, une être

(30) *Je suis une être humaine, merde!* (titre d'une entrée de blog)<sup>21</sup>

un *loup-garou* > un, une loup-garou

(31) *Les cheveux chez un loup-garou masculins se mettent en bataille alors que ceux d'une loup-garou restent normaux.* (texte d'un site consacré au jeu vidéo *Les Sims*)<sup>22</sup>

un *numéro* > un numéro, une numéro

(32) *Le mari de la numéro 2 de Facebook est décédé* (titre d'un article publiée sur le site du journal suisse *20 minutes*)<sup>23</sup>

(33) *Elle bat notamment la numéro 2 mondiale Svetlana Kuznetsova* (biographie de Agnieszka Radwańska dans la version française de l'encyclopédie libre *Wikipédia*)<sup>24</sup>

un *pied [bot, noir]* > un, une pied [bot, noir·e]

(34) *Interview d'une Pied-noire et d'un Algérien – 1961* (titre d'une vidéo publiée sur le site d'information *Africaciél.com*)<sup>25</sup>

(35) *Par les temps qui rouillent - Ella, la pied-Bot - Théâtre de La Pire Espèce* (fiche d'une agence de théâtre canadienne: présentation d'une artiste et des rôles qu'elle a interprétés)<sup>26</sup>

une *taupe* > un, une taupe

(36) *un Rwandais et d'autres disent qu'il est un taupe!* (entrée d'un blog)<sup>27</sup>

une *tête*, > un, une tête

(37) *Le Français Benoît Paire a éliminé le Japonais Kei Nishikori [...] lors du premier tour de l'US Open à New York. Le natif d'Avignon a sauvé deux balles de match dans le tie-break de la quatrième manche avant de s'offrir le tête de série n° 4 et finaliste sortant du tournoi.* (article du journal français *Le Monde*)<sup>28</sup>

<sup>20</sup> [http://forum.doctissimo.fr/psychologie/deuil/annoncer-deces-enfant-sujet\\_1433\\_1.htm](http://forum.doctissimo.fr/psychologie/deuil/annoncer-deces-enfant-sujet_1433_1.htm) (14 juin 2019).

<sup>21</sup> <http://ma-bouille-et-moi.over-blog.com/2014/04/je-suis-une-etre-humaine-merde.html> (14 juin 2019).

<sup>22</sup> <http://fr.sims.wikia.com/wiki/Loup-garou> (14 juin 2019).

<sup>23</sup> <http://www.20min.ch/ro/multimedia/dossier/facebook/story/Le-mari-de-la-numero-2-de-Facebook-est-decede-28034604> (14 juin 2019).

<sup>24</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Agnieszka\\_Radwańska](https://fr.wikipedia.org/wiki/Agnieszka_Radwańska) (14 juin 2019).

<sup>25</sup> <http://www.africaciél.com/afrique/multimedia/index/clips-6GZSzbY9pl0/index.html> (14 juin 2019).

<sup>26</sup> <http://www.agencehelenerobitaille.com/wp-content/uploads/2014/05/CV-Véronique-Marchand.pdf> (14 juin 2019).

<sup>27</sup> [http://kitundu.blogspot.ch/2011\\_08\\_01\\_archive.html](http://kitundu.blogspot.ch/2011_08_01_archive.html) (14 juin 2019).

<sup>28</sup> [www.linguee.de](http://www.linguee.de) (14 juin 2019).

une *vedette* > un, une vedette

- (38) *Il répond à son agresseur et devient un vedette du web* (titre d'une vidéo publiée sur le site canadien TVA Nouvelles)<sup>29</sup>

une *victime* > un, une victime

- (39) *Elle menace de mort la mère d'un victime de Merah: 6 mois avec sursis* (article du journal français *La Croix*)<sup>30</sup>

un *violon* > un, une violon

- (40) *Peu après 22 heures, vendredi soir aux patinoires du Littoral, Florent Pagny présente la dizaine de musiciens qui l'entoure. Il insiste sur les "quatre demoiselles" de son quatuor à cordes et termine avec la première violon, "mademoiselle Anne Gravoin"* (article du journal suisse *L'Express*)<sup>31</sup>

Cette liste n'est pas exhaustive et ne donne que quelques échantillons d'occurrences qu'il est possible de trouver en faisant des recherches ciblées pour trouver des variantes non standards. Si cela a été possible pour la majorité des candidats retenus, la recherche n'a pas abouti dans tous les cas: pour certains noms, on peut trouver des attestations, mais qui semblent plutôt relever de graphies erronées ou de compétences défaillantes (p. ex. *le perle*). En l'absence d'un protocole de recherche strict – qu'il s'agirait d'établir en vue d'une étude confirmant ou infirmant les résultats de cette recherche exploratoire –, il n'est malheureusement pas possible de quantifier les résultats obtenus.

### 3.3 *Un modèle pour le changement d'article*

Pour la plupart des attestations que nous avons pu trouver, il n'est pas possible de décrire en détail le cheminement morphologique et sémantique qui a mené vers l'attestation de formes non standards – et il sera d'ailleurs intéressant d'observer à l'avenir dans quels cas l'alternance sera durable et mènera vers l'existence de paradigmes alternants (féminin/masculin), comme on peut les observer pour la majorité des NCP. Néanmoins, on peut relever un certain nombre de parallélismes et esquisser un modèle décrivant la transition entre nom inanimé (ou non humain) et NCP alternant.

Les étapes de ce modèle sont résumées et illustrées dans le tableau suivant, à l'aide de quelques exemples. Sa présentation suggère une certaine orientation linéaire (de 0 à 4), mais il va de soi qu'il s'agit là d'une simplification: toutes les étapes ne sont pas nécessairement réalisées et elles ne se suivent pas toujours dans le sens suggéré.

<sup>29</sup> <http://tvanouvelles.ca/video/3888929870001> (14 juin 2019).

<sup>30</sup> <http://www.la-croix.com/Actualite/France/Elle-menace-de-mort-la-mere-d-un-victime-de-Merah-6-mois-avec-sursis-2015-03-12-1290441> (14 juin 2019).

<sup>31</sup> <http://www.arcinfo.ch/fr/regions/canton-de-neuchatel/neuchatel-l-epouse-de-manuel-valls-en-concert-avec-florent-pagny-556-1384021> (14 juin 2019).

	<b>0: origine</b>	<b>1: non-personne</b>	<b>2: NCP par figure</b>	<b>3: NCP épïcène</b>	<b>4: NCP différencié</b>
a)	<i>caput</i> (latin "tête", "capitale")	<i>le chef</i> : "tête"	<i>le chef</i> ("chef")	<i>le/la chef</i>	<i>le chef/la cheffe</i>
b)	<i>pes</i> (latin "pied")	<i>le pied</i>	<i>le pied-noir</i>	<i>le/la pied-noir</i>	<i>le pied-noir/la pied-noire</i>
c)	<i>esse</i> (latin "être", "exister")	<i>l'être</i> : "état, situation"	<i>l'être</i> : "personne"	<i>un/une être</i>	
c)	<i>mannekijn</i> (néerl. "petit homme")	<i>le mannequin</i> : "figure humaine"	<i>le mannequin</i> : "personne portant des vêtements"	<i>le/la mannequin</i>	<i>la mannequine</i> (rare)
d)	<i>bomba</i> (ital. "bombe", d'origine grecque)	<i>la bombe</i>	<i>la bombe</i>	<i>le bombe</i>	<i>le bomb</i>
e)	<i>Sosie</i> (esclave d'Amphytrion)		<i>le sosie</i>	<i>le/la sosie</i>	

Tableau 1: étapes du changement d'article

Pour ce qui est des noms étudiés dans le présent article, il existe en général une acception "de départ", désignant une entité concrète (*pied*) ou abstraite (*être*): étape 1. À côté de ces cas typiques, il existe des noms comme *sosie*, qui est devenu nom commun de personne par antonomase, étant à l'origine un nom propre, ou *mannequin*, dont la signification première (en néerlandais) est "petit homme" (étape 0). En synchronie, ces informations ne sont cependant pas nécessairement présentes dans l'esprit des sujets parlants.

Ces noms ne sont pertinents pour notre modèle que pour autant qu'ils ont acquis un statut de NCP par emploi figuratif; en général par métaphore ou métonymie (sauf *sosie*). En tant que tels, ces noms maintiennent le genre grammatical de départ, qu'ils soient utilisés comme noms simples (p. ex. *chef*) ou comme unités complexes<sup>32</sup> (p. ex. *pied-noir*): étape 2.

Si à l'étape 2, l'article est solidaire du nom (sans lien avec le sexe ou l'identité de genre de la personne désignée), l'apparition de formes utilisées avec l'autre genre fait basculer ces noms dans le paradigme des NCP spécifiants, où le

<sup>32</sup> Dans le cas des formes composées (*bras droit*, *pied-noir*, *tête de série*, etc.), la modification du genre de l'unité complexe ne se retrouve pas nécessairement avec le nom simple (*bras*, *pied*, *tête*, etc.), si celui-ci s'utilise lui aussi comme nom commun de personne. On peut même se demander si les noms communs de personne polylexaux admettent plus facilement l'utilisation des deux genres que les formes simples.

genre grammatical est en accord avec le sexe (ou l'identité de genre) de la personne désignée: étape 3.

Pour certains noms, le cheminement ne s'arrête pas là, car outre la congruence entre le genre grammatical et le "genre de la personne", c'est le nom lui-même qui peut obtenir des désinences alternantes, à l'écrit seulement dans le cas des noms homophones (*chef/cheffe*), ou à l'oral aussi (*mannequin/mannequine; bombe/bomb*): étape 4. Ce dernier pas n'est ni possible ni nécessaire dans le cas des noms qui ont une forme de départ qui les prédestine à un usage épïcène (p. ex. *le/la sosie*); par ailleurs, on peut présumer que ce dernier pas n'est possible que pour les noms qui sont suffisamment désémantisés (au moins dans leur usage figuratif) pour que cette transformation dérivationnelle ne soit pas ressentie comme impossible. Il est très probable que l'étape 4 (comme l'étape 3) soit sujette à des appréciations diverses selon les jugements normatifs des sujets parlants.<sup>33</sup>

En résumé, le genre grammatical des noms en question est typique pour un nom inanimé aux étapes 1 et 2 (où il est sans lien avec les personnes désignées), tandis qu'aux étapes 3 et 4, le genre grammatical (double) se comporte comme un NCP alternant (puisqu'il est en concordance avec la personne désignée), que le nom soit formellement épïcène ou non.

Ce mouvement vers des NCP alternants n'est pas sans rappeler l'évolution qu'on a pu observer dans le cas de certains noms de métier, titre ou fonction, qui ont longtemps été utilisés au masculin seulement (p. ex. *le ministre, le maire*), si nécessaire avec une spécification de type *femme, Madame* ou *féminin: la femme ministre* (ou *le ministre femme*), *Madame le maire, le successeur féminin*. Ces formes intermédiaires étaient relativement fréquentes avant l'apparition de noms féminisés à titre entier.

	<b>NCP masculin</b>	<b>forme avec femme</b>	<b>NCP épïcène</b>	<b>NCP différencié</b>
a)	<i>le chef</i>	<i>la chef femme</i>	<i>le/la chef</i>	<i>le chef/la cheffe</i>
b)	<i>le maire</i>	<i>la femme maire</i>	<i>le/la maire</i>	
c)	<i>l'écrivain</i>	<i>la femme écrivain</i>	<i>l'écrivain</i>	<i>un écrivain/une écrivaine</i>
c)	<i>le médecin</i>	<i>le médecin femme</i>	<i>le/la médecin</i>	<i>le médecin/?la médecine?</i>

Tableau 2: évolution de certains noms communs de personne traditionnellement utilisés au masculin

<sup>33</sup>

Nous avons traité ailleurs (notamment Elmiger 2013) la question de savoir si l'alternance entre NCP masculins et féminins relève d'un processus de flexion ou de dérivation. L'émergence de formes comme *la cheffe* ou *le bomb* peut s'expliquer et par flexion et par dérivation ; à notre avis, la régularité du processus tendrait plutôt à étayer l'hypothèse d'un processus flexionnel.

## 4. Conclusion

Dans le présent article, nous avons esquissé la thèse selon laquelle le genre de certains noms utilisés au figuré comme noms communs de personne ont tendance à devenir variables, en s'utilisant avec l'un et l'autre article. Cette transition semble en tout cas partiellement motivée par le fait que les noms inanimés utilisés pour désigner des êtres humains sont astreints à deux logiques contradictoires: d'une part, en désignant des référents non humains, ils ont un genre grammatical fixe et d'autre part, en tant que nom désignant une personne humaine, le manque de congruence entre le genre grammatical de la dénomination et le sexe de la personne désignée semble être potentiellement conflictuel. L'utilisation d'attributs comme *femme* ou *féminin* (ou plus rarement *homme*, *masculin*) peut clarifier le statut de la dénomination, mais ce type de formulation est non seulement asymétrique en comparaison avec la forme simple, mais aussi plus longue qu'une forme (épïcène ou non) pouvant s'utiliser avec les deux articles.

De la sorte, le dédoublement de l'article s'explique – du moins en théorie – par le système plutôt régulier des noms communs de personne en français. Qu'en est-il des usages effectifs? Nous avons pu rassembler de nombreuses occurrences de formes semblant soutenir notre thèse, mais il convient de garder en mémoire qu'il s'agit pour la plupart d'exemples peu fréquents et pas toujours systématiques. Dans notre échantillon de formes non standards, on peut relever des usages qui sont stylistiquement marqués ou qui suggèrent des effets de jeu de mots ou de mise en valeur de formes spéciales. Ainsi, il n'est pas possible, sur la base des recherches que nous avons menées, de prédire pour lesquelles des formes documentées l'alternance de l'article sera durable, à long terme, et si, de manière plus générale, les exemples de notre échantillon sont à considérer comme des curiosités individuelles ou comme des indicateurs d'une évolution plus systématique. Seules des recherches plus méthodiques pourront donner une réponse plus définitive.

## BIBLIOGRAPHIE

- Conseil de l'Union européenne (2018): La communication inclusive au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne. Bruxelles (Secrétariat général du Conseil).
- Deronne, E. (2011): Intérêt et pièges de la Toile en tant que corpus pour la recherche en linguistique (sous l'angle de recherches sur la valence verbale). *TRANEL*, 55, 25-44.
- Elmiger, D. (2008): La féminisation de la langue en français et en allemand. Querelle entre spécialistes et réception par le grand public. Paris (Honoré Champion).
- Elmiger, D. (2013): Pourquoi le masculin à valeur générique est-il si tenace, en français?. *Romanica Olomucensia*, 25(2), 113-119.
- Elmiger, D. (2015): Masculin, féminin: et le neutre? Le statut du genre neutre en français contemporain et les propositions de "neutralisation" de la langue. *Implications philosophiques*, 29 juin 2015.



Disponible: <http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/masculin-feminin-et-le-neutre/> (14 juin 2019).

- Elmiger, D. (2018): French anthroponyms as a heterogeneous category. Is there such a thing as personal nouns? *International Journal of Language and Culture*, 5(2), 184-202.
- Gagnon, N. (1991): Haro sur le jument: un titre au féminin, ce n'est tout simplement pas français. *Le Devoir*, 12 juillet 1991, B13.
- Haddad, R. (dir.) (2016): Manuel d'écriture inclusive. Faites progresser l'égalité femmes / hommes par votre manière d'écrire. Paris (Mots-Clés) (2e édition 2017).
- Ihsane, T. & Sleeman, P. (2017): Quel(s) genre(s) pour les noms animés du français?. *Le Français Moderne*, 85 (1), 94-108.
- Khaznadar, E. (1990): Le nom de la femme, virtualisation idéologique et réalité linguistique. Toulouse-Le Mirail (thèse de doctorat sous la direction de Andrée Borillo).
- Lammert, M. (2010): Sémantique et cognition: les noms collectifs. Genève (Droz).
- Lammert, M. (2010): Sémantique et cognition: les noms collectifs. Genève (Droz).
- Larivière, L. (2001): Typologie des noms communs de personne et féminisation linguistique. *Revue québécoise de linguistique* 29(2), 15-31.
- Lecolle, M. (2002): Personnifications et métonymies dans la presse écrite: comment les différencier? *Semen*, 15. Disponible: <https://journals.openedition.org/semen/2396> (14 juin 2019).
- Lecolle, M. (2019): Les noms collectifs humains en français. Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs. Limoges (Lambert-Lucas).
- Office québécois de la langue française (2006): Avoir bon genre à l'écrit. Guide de rédaction épiciène. Vachon-L'Heureux, Pierrette et Louise Guénette. Québec (Office québécois de la langue française).
- Rey, A. et al. (1994): Dictionnaire historique de la langue française. Paris (Dictionnaires Le Robert).
- Taft, M. & Meunier, F. (1998): Lexical Representation of Gender: A Quasiregular Domain. *Journal of Psycholinguistic Research* 27(1), 23-45.